



Compétition de Synchro Découverte - Argent - Or Fiche n°2

Lannion, le dimanche 12 décembre 2021

**Epreuves dans l'eau : Espace aqua ludique « Ti Dour »,
49 avenue Park Névez**

Dimensions : 25,00m X 12,50m Profondeur : 2m50 à 1m40

Engagements **Extranat** du 21/11/21 au 05/12/21. **1 juge pour six nageuses engagées sur la compétition**

1. Les épreuves :

Epreuve 2 : Propulsion Technique (Découverte, Argent et Or),

Epreuve 3 : Technique (Découverte, Argent et Or).

Tenues des nageurs : Propulsions et Technique : maillot de bain noir et bonnet de bain blanc.

2. Les officiels :

Juge arbitre : Mme Sandy VIGNETTE, vice arbitre : **Mme Christèle RANC.**

Jury : 6 juges « D » minimum pour un atelier, 12 juges pour deux ateliers.

Pour les épreuves « Technique » des « Synchro Argent & Or » : **6 juges « C » minimum.**

Secrétariat : 2 secrétaires.

Délégués (es) aux nageuses : 1 ou 2 selon le nombre d'ateliers de juges.

3. Matériels à prévoir par le club organisateur et juge arbitre :

Deux ordinateurs avec une imprimante compatible, une clef USB.

Du rouleau adhésif, une agrafeuse, des surligneurs.

Les supports papiers des épreuves selon les tirages au sort.

Un sifflet. Une bande rouge. Une calculatrice.

N.B : Les juges, des clubs participant à la compétition, devront prévoir un chronomètre.

4. Programme (sous réserve de modification en fonction des engagements) :

12h55 Ouverture du bassin (à la piscine Ti Dour)

13h00 à 13h45 Echauffement épreuves « Propulsions Techniques des 3 niveaux »

13h50 Réunion du jury

14h10 Début des épreuves « Propulsions Techniques Découverte, Argent et Or»

14h45 à 15h30 Echauffement de l'épreuve « Technique des 3 niveaux »

15h40 Réunion du jury

16h00 Début de l'épreuve « Technique Découverte, Argent et Or »

5. Correspondant du club organisateur (si besoin) :

Mme Maryline SCHWEITZER : 06-62-03-20-46 ou Mme Sandy VIGNETTE : 06-43-16-33-06

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR TOUS (nageuses, juges, entraîneurs, bénévoles).

PASS SANITAIRE obligatoire pour les plus de 12 ans.

Accompagnateurs acceptés dans les gradins (max 100 personnes). L'entrée des accompagnateurs se fera sur le côté de la piscine par la cour extérieure.

Les nageurs rentreront par les vestiaires collectifs. Pas d'entrée par le hall principal.